

Epreuve - Matière : 102 - 1468 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

1. Traduction

C'est pourquoi j'affirme qu'en raison de la peur que
me firent la mort du cygne quand je chantai avec le plus de grâce
et la mort du gibier quand je chantai avec le plus d'entrain,
j'abandonnai le chant pour faire un arrière-ban, et je vous
l'envoyai en guise de contre-écrit; car j'aurais dû perdre tout à
fait la voix dès que le bœuf me vit en premier, c'est-à-dire
dès que je reconnus que je vous aimais, avant que je sache
à quoi cela pouvait me mener. Hélas, que de fois me suis-je
repenti de vous avoir adressé mes prières, puisque j'en ai perdu
votre douce compagnie ! Car si j'avais pu faire comme le
chien, dont la nature est telle que, quand il a vu, il

retourne à sa soumission et la remange, j'en aurais bien volontiers
 mangé ma pièce cent fois après qu'elle m'a été arrachée
 des lèvres.

2. a) Phonétique

INGENIUM > engin
 [ĩngɛniũm] > [ã̃gɛ̃]

I ^{re} aut.	[ĩngɛniũm]	Amuïssement du [m] final et fermeture en yod de la première voyelle du hiatus.
II ^{re} q.	[ĩngɛniũ]	Mutation du système vocalique : les voyelles brèves ont tendance à s'ouvrir et les longues à se fermer.
	[ĩngɛniũ]	Palatalisation par le yod de la nasale antécédente et amuïssement du yod : ^{blocage de la} diphthongisation ^{diphthongisation} spontanée
III ^e	[ɛngɛniũ]	Suite de la mutation du système vocalique : ouverture de la voyelle initiale.
	[ɛngɛniũ]	Palatalisation de l'occlusive vélaire par le [ɛ] subséquent.
	[ɛndɛniũ]	Dentalisation de l'occlusive vélaire palatalisée.
	[ɛndʒɛniũ]	Différentiation de la dentale palatalisée en chuintante.
IV ^e	[ɛndʒɛniũ]	Diphthongisme conditionné de la tonique antécédente par [n].
V ^e	[ɛndʒɛno]	Fin de la mutation du système vocalique : la voyelle finale s'ouvre d'un degré.
	[ɛndʒɛno]	

<u>VII</u> ^e	[ɛ̃ m dʒ i ɛ̃ m ɔ]	Dépalatalisation de l'affriquée chuintante.
	[ɛ̃ m dʒ i ɛ̃ m]	Diminution de la voyelle finale autre que [a]. Le nasale [ɛ̃], désormais final, laisse apparaître à l'avant un [i] diptongue; formation d'une diphtongue par coalescence.
	[ɛ̃ m dʒ i m]	Réduction rapide de la diphtongue par assimilation.
<u>VI</u> ^e	[ɛ̃̃ m dʒ i m]	Chasalisation de la voyelle initiale sous l'influence de la nasale subséquente.
<u>XII</u> ^e	[ã̃ m dʒ i m]	Le nasale initiale s'ouvre de deux degrés.
	[ã̃ m dʒ i m]	Dépalatalisation de la consonne finale.
<u>XIII</u> ^e	[ã̃̃ m dʒ i m]	Chasalisation de la voyelle latérale sous l'influence de la nasale subséquente.
	[ã̃̃ m dʒ i m]	Réduction de l'affriquée et chuintante.
<u>XIV</u> ^e	[ã̃̃̃ m dʒ i m]	Ouverture de deux degrés de la nasale latérale.
<u>XVII</u> ^e	[ã̃̃̃̃ dʒ i m]	Effacement de nasalité : les deux consonnes nasales implorées s'annulent.

La graphie « major » est donc une graphie
compensatrice reflétant la diphtongue des
IV^e - VII^e.

2. b) Graphie

Le système graphique du latin associé, si l'on excepte les longueurs de voyelles, une lettre à un son. Lors de l'évolution du latin vers le français, de nouveaux sons sont apparus, sans modification majeure du code graphique. D'autres sons ont disparus, à l'instar du [u], absent en français entre le VIII^e et le XII^e siècle. Ces évolutions phonétiques ont contraint les copistes médiévaux à modifier l'association sons / graphies et à créer des digrammes, associations de deux lettres formant un son unique. Dans les quatre mots que nous étudierons, le <u> moderne entre dans la transcription de la voyelle latine, nous distinguerons les cas où <u> entre dans le digramme <au> des cas où <u> est un monogramme.

I. <u> est un monogramme au change d'age

1) Sans nasalisation

Dans PEAR^uTA, le [i^u] se ferme en [ii] au VII^e s. et se maintient jusqu'à nos jours. La graphie <u> est réservée au change d'age au son [ii], le son [i^u] ayant (monogramme) disparu entre le VIII^e et le XII^e siècle. C'est encore le cas aujourd'hui.

2) Avec nasalisation

Dans UNUT^u, le [i^u] se ferme aussi en [ii] au VIII^e s. du XII^e s., toutefois, il est nasalisé par le [n] en [i^u], prononciation en vigueur à l'époque du texte. Au XII^e, cette voyelle s'ouvre de deux degrés en [œ], puis au XVII^e le [u] imbrif s'annule. <un> est aujourd'hui en digramme pour le son [œ̃], généralement prononcé [ɛ̃], mais dans le parler méridional.

Epreuve - Matière : 102-1468 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

II. <u> entre dans la formation du digramme <au>1) la graphie <au> provient de la diphtongaison de [o]

Dans PAVORET, le [ô] > [ó] tanique lève diphtongue en [óu] au IV^e s. Cette diphtongaison évolue ensuite aux XI^e - XII^e en [éu] > [œu] > [œ] et assimile le [a] prétonique, désormais en hiatus.

Du XIII^e s., cette graphie est donc conservatrice, et transcrit le son [œ]. La graphie <u>, reflétant un stade plus tardif de l'évolution de la diphtongue, se remplace dans le mot moderne « yeun ». Du XVII^e, du fait de la loi de position, la voyelle s'aune d'un degré, en [œ].

2) la graphie <au> provient de la vocalisation de [l]

Dans MÚLTUS, le [ú] bref s'aune en [ô] au IV^e s. Dès le III^e s., le [l] antécousonnantique se vélarise en [ʎ]. Il se vocalise en [u] au XI^e s., formant ainsi avec la voyelle qui précède une diphtongue par coalescence [óu], où le second élément assimile le premier. <au> transcrit donc [u] : c'est le digramme inventé par les copistes, la lettre <u> ayant été affectée à [ú].

En français moderne, le <P> a été réintroduit, peut-être sous l'influence d'une graphie savante, dans « moult ». Sous l'influence de la graphie, [P] a même été réintroduit dans la prononciation : [mœlt].

3 a. Morphologie synchronique

La première personne ^{du singulier} (P1), héritée du latin, permet l'expression par le locuteur d'un énoncé s'appliquant à lui-même. La morphologie se distingue de celle des autres personnes, en ce qu'elle n'a que rarement une désinence. Il y a 16 occurrences de la P1 dans l'extrait, que nous passerons par traits verbaux.

I. Présent de l'indicatif et passé composé

1 occurrence ^{de présent} : « di » (P. 7), de DIRE : verbe à accent fixe au présent. Base : di-, sans désinence à la P1.

1 occurrence de passé composé : « m'en sui [...] repentis » : P1 de Soi REPENTIR, auxiliaire ESTRE au présent : base sui-spécifique à la P1, sans désinence.

II. Base simple

1) Verbes à une base

de CANTER

- « cantei » (P. 8 et 9) : B1 cant- + voyelle thématique -a- + désinence de P1 -i.
- « buisai » (P. 10), de LAISSIER : B1 buiss- + voyelle thématique -a- + désinence de P1 -i. La palatalisation du radical n'a aucune incidence sur la morphologie de cette personne.

- « envoie », de ENVOIER : même formation que la précédente.
- « reconnaît », de RECONOÎTRE : base B1 recon- + voyelle thématique -u- + désinence -i. Le (t) ne peut qu'être la marque du son [tʃ], et provient par analogie de « fac », prononcé [fa tʃ] en pisant: la finale du radical a pu être traitée comme une marque de personne, et étendue à d'autres formes.

1) Verbes à 2 bases

- « ai » (P. 8), de AVOIR : alternance entre B5 : ai- et B6 : en- ; B5 à la P.1, sans désinence.

III. Imparfait et plus-que-parfait du subjonctif

Dans toutes les occurrences de l'extrait, on observe l'alternance de base au passé simple. C'est la B6 qui sert alors à former l'imparfait du subjonctif. Caractéristique de temps, pas de désinence :

- devante (P. 12), de DEVOIR : verbe à alternance u/en au passé simple.
- puisse (P. 11), de POUVOIR : même chose.
- susses (P. 14), de SAVOIR : verbe à alternance o/en au passé simple.
- eusse...verbal (P. 13-20), de RENGLOUTIR : auxiliaire AVOIR à l'imparfait du subjonctif, même formation que « susses ».

IV. Imparfait de l'indicatif et plus-que-parfait de AMER

- amère (P. 14) : B1 am- + morphème de temps -ère ; pas de désinence.
- avais pitié (P. 16), de PROIER : auxiliaire AVOIR à l'imparfait, même chose que pour « amère ».

V. Conditionnel

- ferois (P. 15), de POUVOIR : base fer- + morphème R

de futur + morphème d'imparfait - oie + Ø désinence. La base *por-* est une variante combinatoire de *po-* : la gémination du *r* reflète l'assimilation par le morphème de futur de la dentale sous-jacente, provenant du latin **POTERE*.

L'évolution jusqu'au FI se caractérise notamment par l'extension à la 1^{re} de la désinence de PL -s, ce qui ne vaut cependant pas pour l'imparfait du subjonctif et le passé simple. Le système des bases a été simplifié : *amare* est refait sur la base forte (B2) *am-*.

3. f. Morphologie diachronique

« *amare* » est la PL de « *amari* » à l'imparfait de l'indicatif. Base B1 *am-* + morphème de temps - oie - + désinence Ø.

I. Du latin à l'AF

<u>Latin</u>	<u>Latin tardif</u>	<u>AF</u>
<i>amābam</i>	<i>amēa</i>	<i>amēe</i>
<i>amābas</i>	<i>amēas</i>	<i>amēes</i>
<i>amābat</i>	<i>amēat</i>	<i>amē(e)t</i>
<i>amābāmus</i>	<i>amēāmos</i>	<i>amēons</i>
<i>amābātis</i>	<i>amēātis</i>	<i>amēies</i>
<i>amābant</i>	<i>amēant</i>	<i>amēient</i>

1) base

La base ne connaît que la nasalisation de [a], au XI^e s.

Epreuve - Matière : 152-1488 Session : 2025

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

2) Morphisme d'imparfait et désinences

Tous les imparfaits latins sont refaits analogiquement sur le modèle des verbes *er - ora*. Le [b] s'annule au II^e s. après s'être spirantisé.

Diphthongaison spontanée au II^e de [é], d'at [ai] aux P1, 2, 3, 6. Le [a] s'affaiblit en [e] au VII^e.

P1 : chute du [m] dès le I^{er} s. av.^t.

P2 : le [s] se maintient jusqu'au XIII^e s. et demeure dans la graphie.

P3 : le [t] chute entre le IX^e et le XI^e mais se maintient dans la graphie.

P6 : maintien dans la graphie de la désinence -m, annulée au XIII^e.

Pour P4 et P5, l'évolution est complexe et fait intervenir l'analogie. On suppose une diphthongaison du [a] du fait d'un effet de Barthisch, et une fermeture en [e] du [e] en hiatus. -iens est une désinence analogique du présent ; -iens étymologique est bien attesté. La graphie -és de P5 envisage la réduction des affriquées.

Chez P1, 2, 3, 6, accent sur le morphème d'imparfait ; aux P4, 5, accent sur la désinence.

II. De l'AF au FM

j'aimais
 tu aimais
 il aimait
 nous aimions
 vous aimiez
 ils aimaient

1) Base

Défection analogique de la base sur la B2 (présent base forte),
 désaspiration de la voyelle au XVII^e.

2) Graphisme d'imparfait et désinences

La diphtongue [ue] devient [e] au XIII^e s. dans la langue populaire. Il faut attendre la révolution française pour que cette paraciation s'étende à la langue savante. L'académie enregistre la graphie <ai>, proposée par Voltaire, en 1835.
 Le [e] > [œ] s'annule en MF.

P1 : extension du <s> analogique de la P2, paracé en liaison seulement.

P4 et P5 : simplification de la gémée [ii] en [y].

P5 : adoption de la graphie conservatrice <ey>, considérée comme distinctive de cette personne.

P6 : le <e> est maintenu dans la graphie parce qu'il est resté comme faisant partie de la désinence.

4. Syntax

Les propositions subordonnées relèvent de l'hypotaxe : elles entrent dans une relation hiérarchique avec les propositions principales. Les propositions subordonnées sont des sous-phases complètes, qui comprennent un verbe et un sujet. Quel peut être sous-entendu. Les subordonnées sont introduites par un mot ou une locution subordonnante. Elles peuvent être en équivalence fonctionnelle avec un adjectif, un adjectif ou un nom, et peuvent occuper les principales fonctions. Nous procéderons à un classement par catégories, qui recoupe en l'occurrence le classement en équivalences fonctionnelles.

I. Propositions relatives : équivalence avec un adjectif

- « qui est [...] renoué » (p. 18-19) : qui pronom relatif sujet, avec pour antécédent « le chien » ; relative explicative.

Les relatives sont introduites par un pronom relatif, qui a un antécédent et une fonction dans la sous-phase. Elles complètent en général un nom.

II. Propositions complétives : équivalence avec un nom

Elles sont introduites par la conjonction « que », sans antécédent et sans fonction : pur syntagme conjonctif. Elles complètent en général un verbe.

- « que je vous avais » (p. 14) : complétive COD.
- « de ce que [...] perdus » (p. 15-16) : complétive COI, introduite par la locution « de ce que » ; en FTI, cette construction est remplacée par un GP à l'infinitif.
- « quel chef [...] avait » : interrogative indirecte, fonction COD, le pronom relatif est complémente locatif de « avait ».

III. Propositions circonstancielles : équivalences fonctionnelles avec l'adverbe

1) Sans système corrélatif

Elles sont introduites par des conjonctions contenant le mot que.

- « les [...] que li lus me ait premierains » (p. 12-13) : circonstancielle de temps (« des que ») ; grande disjonction entre les deux éléments de la boutée, qui n'est pas aussi faite qu'en FOT : la préposition et la conjonction conservent une certaine autonomie.
- « que je recount [...] avoie » : deuxième CCT ; la préposition « les » est en facteur commun, ce qui n'est plus possible aujourd'hui (hormis « que » vicaine en coordination).
- « devant la que je suse [...] venir » (p. 14-15) : CCT (antériorité) ; figurent en cause : « la » est interprété par certains grammairiens comme un adverbe antécédent de « que » (relative, dans ce cas) ; le subjonctif est une marque de subordination.
- « quant il a vomi » (p. 18) : CCT.
- « puis qu'il [...] deus » (p. 20-21) : CCT (postériorité)
- « se je pense [...] remerqué » : hypothétique, qui entre dans un système à l'indéfini du passé.

2) En système constatatif

- « de tel nature que [...] remerqué » (p. 18-19) : « que » a pour terme d'appel dans la proposition hiérarchiquement supérieure « de » ; la conjonction « que » est reprise après la circonstancielle de temps, subordonnée qui comprend deux verbes coordonnés.

Epreuve - Matière : 101-1468 Session : 2015

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

5. Vocabulaire

Campagne

- du latin **campania*, « assemblée, réunion », de **campano*, « celui avec qui l'on partage le pain » (*cum + panis*).

- sens en AF :

1° assemblée, réunion

2° (par métonymie) proximité de quelqu'un : sens local ou affectif.

En l'occurrence, c'est le second sens qui est ici convoqué : le narrateur dit avoir perdu toute occasion de se trouver près de sa dame, mais aussi toute l'affection qu'elle lui portait, à cause de ses piéces insistantes.

- paradigme morphologique :

- *campain / campagnon* : celui dont on partage la campagne.
- *accampagner* : par dérivation exocentrique préfixale (faute paronymique) : être de campagne avec.

- paradigme sémantique :

- présence : au sens local.
- amitié : au sens affectif.

- Le mot n'a pas beaucoup changé de sens en FTI. Le sens affectif est moins fort et l'on parle moins d'une compagnie qu'un une « assemblée ». Apparition de sens spécifiques : militaire, firme (sans l'influence de l'anglais).

Revenir

de l'indictif

- PS du présent^v de « revenir » : du latin « repatiare : revenir dans sa patrie.
- sens en AF : (par extension)
 - 1° retourner, revenir (sens local)
 - 2° (par métaphore) revenir à son sujet
 - 3° séjourner, demeurer
 C'est ici le premier sens (local) qui est convoqué.

• paradigme morphologique

- repat (masculin) : retour ; substantif déverbal.
- repais (féminin) : lieu où l'on revient, puis lieu où l'on demeure.

• paradigme sémantique

- revenir : même construction : préfixe re- de retour.
- remaner : demeurer, rester (sens 3).

- Le verbe n'a pas subsisté en FTI. La confusion avec « repérer » (< RÉPÉRER >) a provoqué sa disparition. Le substantif « repère » (devenu masculin) subsiste dans le sens de « cabrette » : « un repère de Pandita ».

